

La pêche en plongée des coquillages

La pêche professionnelle en plongée est pratiquée en mer à l'aide de bouteilles d'oxygène.
Cette pêche cible principalement l'ormeau.

Technique : Les pêcheurs plongeurs professionnels munis de **bouteilles d'oxygène** prospectent les fonds à la recherche de bivalves (coquilles Saint-Jacques, huitres, praires) et gastéropodes (ormeaux). Ils plongent généralement par **équipe de 2** et sont **surveillés en surface** par une **3ème** personne présente à bord du navire.

⊕ La pêche professionnelle en plongée est **réglementée** dans les Côtes d'Armor : les zones autorisées, les dates d'ouverture et de fermeture des zones (fermeture du 15 juin au 15 septembre pour l'ormeau), les jours de pêches, la taille des individus pêchés, le poids total des captures sont fixés afin de garantir une **exploitation durable** de la ressource.



Au sein du CDPMEM 22, la **commission pêche en plongée**, composée de pêcheurs plongeurs professionnels, émet des recommandations pour assurer une **gestion pérenne** de la ressource.



les zones 2 et 3 sont celles des pêcheurs plongeurs costarmoricains

ZOOM SUR :

La bague à ormeau : entre gestion de la ressource et traçabilité



Coquillage prisé des côtes bretonnes, l'ormeau est aujourd'hui une **espèce convoitée** par les pêcheurs qu'ils soient professionnels ou de loisir.

Afin de **quantifier chaque année** les individus prélevés par les professionnels, les plongeurs ont mis en place l'obligation de **baguer** l'ensemble des individus issus de la pêche professionnelle et commercialisés.

Chaque saison, les licenciés se voient attribuer un **nombre déterminé de bagues** en fonction du quota fixé pour chaque secteur.

La **bague à ormeau** est un moyen pour le consommateur de **s'assurer** que l'ormeau qu'il achète ne **provient pas d'une pêche illicite**. Cette marque se retrouve sur les étals des poissonneries et donne des informations sur le secteur de prélèvement.